



**RAPPORT FINANCIER
DU PREMIER SEMESTRE 2018**

ETATS FINANCIERS IFRS RESUMES

État de la situation financière			
<i>En Euros</i>	<i>Note</i>	30-juin 2018	31-déc 2017
Actifs			
Immobilisations incorporelles		37 621	56 251
Immobilisations corporelles		90 337	135 666
Autres débiteurs	10	532 104	556 197
Autres actifs financiers		15	15
Actifs non courants		660 077	748 130
Autres débiteurs	10	9 318 277	6 103 675
Avances et acomptes		0	0
Autres actifs financiers		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	18 167 137	12 454 653
Actifs courants		27 485 414	18 558 328
Total des actifs		28 145 491	19 306 458
Capitaux propres			
Capital social	12	120 044	112 434
Primes d'émission	12	56 267 667	50 122 701
Report à nouveau et autres réserves	12	-62 356 059	-41 979 328
Résultat de l'exercice	12	-8 266 490	-20 244 853
Total des capitaux propres		-14 234 838	-11 989 046
Passifs			
Emprunts et dettes financières	13	32 480 600	22 872 280
Avantages du personnel	7	349 709	318 398
Provisions	15	230 000	230 000
Passifs non courants		33 060 309	23 420 678
Emprunts et dettes financières	13	385 383	1 658 804
Autres passifs financiers	13	119 050	107 514
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	14*	8 815 587	6 108 507
Passifs courants		9 320 020	7 874 826
Total passifs courant & non courant		42 380 329	31 295 504
Total des capitaux propres et passifs		28 145 491	19 306 458

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

Pour le 1er semestre de chaque exercice

<i>En Euros</i>	<i>Note</i>	30/06/2018	30/06/2017
Produits des activités ordinaires	5	2 429 578	
Autres produits	5	2 376 859	1 215 815
Charges administratives	5	-3 288 524	-2 936 479
Frais de recherche et développement	5	-8 924 736	-7 609 869
Résultat opérationnel		-7 406 824	-9 330 533
Produits financiers	6	115 827	1 412
Charges financières	6	-975 493	-768 999
Résultat financier net		-859 666	-767 587
Résultat avant impôt		-8 266 490	-10 098 120
Charge d'impôt sur le résultat		0	0
Résultat après impôt		-8 266 490	-10 098 120
Résultat des entités mises en équivalence		0	0
Résultat net total		-8 266 490	-10 098 120
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</i>			
<i>Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies</i>			
Résultat global de la période		-8 266 490	-10 098 120

État de variation des capitaux propres

Pour le 1er semestre 2018

En Euros	Note	Capital social	Primes liées au capital	Réserves		Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
				Report à nouveau	Autres réserves		
Solde au 31 décembre 2017		112 434	50 122 701	-42 044 690	65 363	-20 244 853	-11 989 046
Affectation du résultat N-1				-20 244 853		20 244 853	0
Imputation des primes sur pertes selon AG							
Résultat net						-8 266 490	-8 266 490
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de la période		0	0	-20 244 853	0	11 978 363	-8 266 490
Contributions et distributions							
Émission d'actions ordinaires	12	7 610	6 144 966				6 152 576
Acquisition d'actions propres				-24 358			-24 358
Emission d'obligations convertibles					0		0
Paielements fondés sur des actions	8			-107 520			-107 520
Variations des parts d'intérêts							
<i>Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification du contrôle</i>							
<i>Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de filiales</i>							
Total des variations des parts d'intérêts							
Total des transactions de la période avec les propriétaires de la société		7 610	6 144 966	-131 878	0	0	6 020 699
Solde au 30 juin 2018		120 044	56 267 667	-62 421 421	65 363	-8 266 490	-14 234 838

État de variation des capitaux propres

Pour le 1er semestre 2017

En Euros	Note	Capital social	Primes liées au capital	Réserves		Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
				Report à nouveau	Autres réserves		
Solde au 31 décembre 2016		107 926	45 384 170	-24 301 111	56 315	-17 446 960	3 800 340
Affectation du résultat N-1				-17 446 960		17 446 960	0
Imputation des primes sur pertes selon AG							
Résultat net						-10 098 120	-10 098 120
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de la période		0	0	0	0	-10 098 120	-10 098 120
Contributions et distributions							
Émission d'actions ordinaires		66	9 265				9 331
Acquisition d'actions propres				-118 546			-118 546
Paielements fondés sur des actions	8			22 377			22 377
Variations des parts d'intérêts							
<i>Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification du contrôle</i>							
<i>Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de filiales</i>							
Total des variations des parts d'intérêts							
Total des transactions de la période avec les propriétaires de la société		66	9 265	-96 169	0	0	-86 838
Solde au 30 juin 2017		107 992	45 393 435	-41 844 240	56 315	-10 098 120	-6 384 618

Tableau des flux de trésorerie

Pour le 1er semestre de chaque exercice

En Euros

	Note	30/06/2018	30/06/2017
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net		-8 266 490	-10 098 120
Ajustements pour :			
– Amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles		70 036	38 987
– Provision pour risque		0	-30 000
– Provision IDR prises en résultat	7	31 311	35 835
– Résultat financier net et coût de transaction sur emprunts	6	924 666	767 587
– Résultat de cession d'immobilisations corporelles		0	0
– Coût des paiements fondés sur des actions (pris en frais de personnel ou en autres charges)	8	-107 520	22 377
– Reprise Subvention OSEO	5	-133 167	754 284
Flux de trésorerie liés à l'exploitation courante		-7 481 163	-8 509 050
Variations des :			
– autres débiteurs		-3 214 602	-2 783 553
– avances et acomptes		0	0
– dettes fournisseurs et autres créditeurs		2 839 716	-815 965
– provisions et avantages du personnel		0	
Flux de trésorerie liés aux besoins en fond de roulement		-374 886	-3 599 518
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		-7 856 049	-12 108 568
Intérêts payés			
Impôts payés			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Produits de cession d'immobilisations corporelles		0	0
Produits de cession d'actifs financiers		801 801	1 853 356
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-8 819	-91 094
Acquisition d'autres actifs financiers		-826 159	-1 914 620
Dépenses de développement		0	
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-33 177	-152 358
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Acquisitions d'actions propres		-24 358	-118 546
Produits de l'émission d'obligations convertibles		9 490 000	
Augmentations de capital	12	6 102 577	9 331
Produits issus de nouveaux emprunts / avances remboursables			3 975 508
Remboursements d'emprunts		-1 549 601	-1 810 328
Coûts de transaction imputables aux emprunts		-315 000	
Intérêts et frais d'emprunts payés		-101 905	-315 794
<i>Produits issus du règlement de dérivés</i>			
<i>Remboursement de dettes résultant des contrats de location-financement</i>			
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement		13 601 713	1 740 171
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		5 712 486	-10 520 755
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	11	12 454 653	16 669 727
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	11	18 167 138	6 148 972

NOTES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS IFRS	7
1. ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS.....	7
2. BASE DE PREPARATION ET REFERENTIEL IFRS.....	7
3. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRESENTATION.....	8
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8
5. PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	9
6. RESULTAT FINANCIER NET.....	10
7. REMUNERATION ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	10
7.1. <i>Engagements de retraite</i>	10
7.2. <i>Paielements fondés sur des actions au profit du personnel</i>	10
8. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.....	11
9. IMPOTS SUR LE RESULTAT.....	11
10. AUTRES DEBITEURS.....	11
11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	12
12. CAPITAL ET RESERVES.....	12
13. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.....	13
14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	16
15. PROVISIONS.....	17
16. ENGAGEMENTS.....	17
17. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2018.....	17
RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2018	18
Analyse du Compte de Résultat.....	18
Analyse du Bilan.....	18
Analyse des Flux de trésorerie.....	19

NOTES AUX ETATS FINANCIERS IFRS

1. ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS

La société **Pharnext**, société par actions (SA), est domiciliée en France. Son siège social est sis 11 rue des Peupliers à 92130 Issy-les-Moulineaux.

Pharnext est une société biopharmaceutique basée en France. Elle a été créée en 2007 par d'éminents scientifiques et entrepreneurs, dont le Professeur Daniel Cohen, un des pionniers de la génomique moderne. Pharnext développe de nouveaux traitements ciblant des maladies neurologiques sévères - rares ou communes - actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Ces traitements, intitulés PLEOMEDICAMENTS™, sont des combinaisons synergiques, notamment de médicaments déjà approuvés, mais pour d'autres maladies. Ils sont développés à de nouvelles doses optimales plus faibles et sous une nouvelle formulation galénique.

Cette nouvelle approche thérapeutique repose sur une plateforme technologique propriétaire s'appuyant sur la pharmacologie des réseaux biologiques. Elle utilise un grand nombre de données génomiques complexes, afin d'identifier les milliers de molécules potentiellement impliquées dans une maladie. A partir de ces réseaux biologiques, elle permet de systématiser l'identification de nouvelles utilisations de médicaments et d'en déduire des combinaisons synergiques.

Les deux premiers PLEOMEDICAMENTS™ issus de cette plateforme technologique sont aux stades de développement suivants :

- PXT3003, pour le traitement de la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A, est entré en Phase 3 en décembre 2015,
- PXT864, pour le traitement de la maladie d'Alzheimer a terminé une Phase 2a, le design d'une Phase 2 est en cours.

Au cours du premier semestre 2018, Pharnext a poursuivi ses différents programmes de recherche et développement (plateforme, et développements pré-cliniques et cliniques).

Le premier semestre a été également marqué par des levées de fonds successives, conclues, notamment, auprès de partenaires (CB Lux, Tasly et IPF Partners), sous forme d'augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles. Le total de ces levées représente en entrée nette de trésorerie 15,5 M d'Euros sur le premier semestre, auxquels s'est ajouté un montant complémentaire net de 15,7 M d'Euros en juillet 2018.

Il est rappelé que depuis le 18 juillet 2016, les actions de la société sont négociables sur le marché Euronext Growth Paris.

2. BASE DE PREPARATION ET REFERENTIEL IFRS

Les états financiers présentés sont ceux de la société Pharnext SA.

Dans le cadre des accords avec le Groupe pharmaceutique chinois Tasly, une société commune de recherche et développement a été créée en Chine sous la forme d'une « Sino- Foreign cooperative joint-venture ». Cette joint-venture s'appuiera sur les savoir-faire de Pharnext et les financements de Tasly. En effet c'est Tasly qui contribue, seul, aux apports de fonds nécessaire et qui supporte toutes les pertes éventuelles. Pharnext, au terme des apports de fonds échelonnés de Tasly, disposera de 30 % d'intérêts dans cette joint-venture. Par ailleurs elle détient conjointement avec Tasly des droits de veto sur des décisions stratégiques de cette co-entreprise et notamment le choix des sujets de recherche. Selon les normes IFRS (IFRS 10 et IFRS 11), la situation serait celle d'un co-contrôle, conduisant à une consolidation par mise en équivalence. Les activités de cette co-entreprise depuis sa création jusqu'au 30 juin 2018 ne sont pas significatives, en dehors de l'acquisition pour 2 Millions d'Euros d'une licence auprès de Pharnext, pour la commercialisation du Pxt 3003 en Chine. Cette vente de licence est enregistrée dans les comptes du premier semestre de Pharnext.

Par rapport à l'objectif de comptes donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par Pharnext et l'intérêt qui lui revient dans cette co-entreprise, la prise en compte de données financières de cette dernière présente au 30 juin 2018 un intérêt négligeable. Par conséquent Pharnext entend bénéficier de l'exemption d'établir et de publier des comptes consolidés, prévue à l'article L.233-17-1 du Code de Commerce.

Ces états financiers ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de préparation de ces états financiers

Les comptes sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs qui sont évaluées à la juste valeur, conformément aux normes IFRS. Il s'agit, essentiellement, des instruments financiers dérivés, comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

3. MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRESENTATION

Les états financiers sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis à l'Euro le plus proche, sauf indication contraire.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par la Direction de la Société, en tenant compte des importants financements nouveaux obtenus sur les sept premiers mois de 2018.

Les comptes de la société Pharnext SA sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 30 juin 2018 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Le référentiel des normes comptables internationales IAS/IFRS est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne, à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces états financiers ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de préparation de ces états financiers

Les comptes semestriels résumés au 30 juin 2018 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers IFRS du 31 décembre 2017. Les règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les comptes au 31 décembre 2017.

L'application de la norme IFRS 15 est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle impose un modèle de reconnaissance du revenu en cinq étapes, fondé sur le transfert de contrôle des obligations de performance identifiées dans les contrats avec les clients. Les deux opérations reconnues en revenu sur le semestre remplissent les conditions de la norme :

- a) L'accord de licence entre Pharnext et Tasly qui s'est traduit par un revenu de 2 000 000 Euros encaissés en février 2018 a été analysé selon les critères de cette norme. Le revenu obtenu étant indépendant et la licence présentant les caractéristiques d'une licence statique, ce revenu a été reconnu immédiatement en « produits des activités ordinaires » ;
- b) La facturation à établir pour des prestations de services en R&D, résulte bien des données contractuelles et de leur conséquence en termes d'obligations de performance.

La norme IFRS 9 obligatoire depuis le premier janvier 2018, qui prévoit une nouvelle approche en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers, n'a aucun impact sur les états financiers du premier semestre.

La Société n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 30 juin 2018, ni encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018. La Société travaille actuellement pour analyser l'impact sur ses comptes de la norme IFRS 16 sur les contrats de location, mais n'anticipe pas de modifications significatives du fait de cette nouvelle norme.

5. PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Sur les périodes présentées, la Société a uniquement une activité de recherche et développement. Pour la première fois cette activité a généré du chiffre d'affaires, soit 429.577,56 Euros, au titre de prestations de service en R&D. Ce montant figure sur la ligne « Produits des activités ordinaires ». Sur cette même ligne est pris en compte le produit d'un accord de licence, soit 2.000.000 Euros.

La Société a retenu une présentation fonctionnelle de ses produits et charges. Cette présentation permet de distinguer le total des charges de recherche et développement des frais généraux dans la génération du résultat opérationnel.

Le tableau, ci-dessous, détaille les composantes du résultat opérationnel figurant dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global pour les premiers semestres de 2017 et 2018.

Les produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôts et les subventions selon le détail ci-dessous :

- La Société bénéficie, pour ses activités en France, du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Les montants comptabilisés au titre du CICE, soit 11.178 Euros au 1^{er} semestre 2018 et 10.253 Euros au 1^{er} semestre 2017, sont comptabilisés sur la ligne « Autres produits » de l'état du résultat net ;
- La Société bénéficie, pour ses activités en France, du Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Les montants comptabilisés au titre du CIR des premiers semestres, soit 2.232.514 Euros au 1^{er} semestre 2018 et 1.956.116 Euros en 2017 sont comptabilisés sur la ligne « subventions et autres crédits d'impôts » de l'état du résultat net. Ces montants, figurent dans le poste « Autres débiteurs » à l'actif courant de la situation financière. La ligne « subventions et autres crédits d'impôts » comporte aussi la reprise de subvention OSEO à hauteur de 133.167 Euros ;
- Les charges d'exploitation (frais de recherche et développement et frais administratifs et généraux), comprennent le coût lié à l'acquisition des BSA et des BCE.

	30-juin 2018	30-juin 2017
Recherche et développement		
Achats R&D	-453 205	-280 066
Services extérieur	-6 802 746	-5 511 089
Frais de personnel	-1 645 737	-1 786 382
Autres charges	0	-5 814
Engagement retraite	-23 048	-26 518
Dotations aux amortissements et provisions	0	
Total des charges R&D	-8 924 736	-7 609 869
Frais Administratifs et Généraux		
Achats frais administratifs	-286 175	-347 707
Services extérieur	-1 053 408	-652 227
Impôts & taxes	-1 571	-3 286
Frais de personnel	-846 684	-1 165 368
Autres charges	-1 022 387	-719 902
Engagement retraite	-8 263	-9 317
Dotations aux amortissements et provisions	-70 036	-38 672
Total des charges administration gestion	-3 288 524	-2 936 479
Total CHARGES	-12 213 260	-10 546 348
Produits d'exploitation		
Produits des activités ordinaires	2 429 578	0
Subvention et crédits d'impôts	2 376 859	1 212 085
Autres produits	0	3 730
Total Produits d'exploitation	4 806 437	1 215 815
Total PRODUITS	4 806 437	1 215 815
Résultat opérationnel	-7 406 824	-9 330 533

6. RESULTAT FINANCIER NET

Les produits d'intérêt des deux semestres présentés correspondent aux revenus des placements de trésorerie.

Les autres produits financiers sont liés au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire Kréos Capital.

Les charges financières, sont liées aux charges d'intérêts des avances remboursables OSEO/DIPPAL emprunts obligataires, convertibles et non convertibles, et enfin à l'actualisation des flux financiers liés aux avances remboursables.

	30-juin 2018	30-juin 2017
Frais financiers		
Charges d'intérêts	-736 120	-407 260
Primes de remboursement et de conversion	0	0
Actualisation des flux financiers	-202 664	-193 013
Dépréciation financière (titres et compte courant)	152	-161 651
Autres charges financières	-36 861	-7 075
Total des charges financières	-975 493	-768 999
Produits financiers		
Produits d'intérêts	4 123	570
Reprise dépréciation financière (titres et compte courant)	0	0
Autres produits financiers	109 643	0
Gain de change	2 061	842
Total Produits financiers	115 827	1 412
Résultat financier net	-859 666	-767 587

7. REMUNERATION ET AVANTAGES DU PERSONNEL

7.1. Engagements de retraite

La Société procède chaque année à une évaluation externe de ses engagements de retraite consistant en indemnités lors du départ en retraite. Le montant comptabilisé pour le premier semestre de 2018, soit 31.311 Euros correspond à la moitié de l'estimation prévisionnelle réalisée par l'évaluateur ; celui du premier semestre de 2017, était de 35.885 Euros.

7.2. Paiements fondés sur des actions au profit du personnel

L'ensemble du personnel dispose de Bons de souscription de parts de Créateurs d'Entreprise (désignés par le sigle BCE) attribués par la Société lors de l'entrée en fonction des salariés. La présentation de ces instruments est faite dans la note suivante.

8. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Depuis sa création en 2007, la Société a octroyé différents plans (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise – « BCE », Bons de Souscription d'Actions – « BSA ») à des employés, membres du Conseil d'administration, des personnes physiques ou à des personnes morales.

Ces plans, entrant dans le champ de la norme IFRS2, sont toujours en cours d'acquisition au 30 juin 2018 pour les plus récents. Les options ne sont soumises à aucune condition de marché. Elles sont soumises à des conditions de « vesting », en général sur une période de 48 mois, avec des conditions d'accélération du « vesting », pour certaines, en cas de survenance de certaines opérations sur capital ou en fonction d'atteinte de « milestones » techniques. Les caractéristiques des options ont été présentées en détail dans les comptes IFRS au 31 décembre 2017.

La charge comptable semestrielle liée à l'ensemble des paiements fondés sur des actions s'analyse comme suit :

BCE/BSA		
En Euros	1er semestre 2018	1er semestre 2017
Plans BCE	10 367	15 592
Plan BSA	- 117 886	6 785
Total	-107 519	22 377

Le coût lié à l'attribution des BCE est pris en charge sur chaque exercice, sur la base des justes valeurs à la date d'attribution et en fonction des pourcentages acquis effectivement. Ce coût figure sur la ligne « Frais de personnel » de l'état du résultat net et autres éléments de résultat global.

Le coût lié à l'acquisition des BSA est pris en charge sur chaque exercice, sur la base des justes valeurs à la date d'attribution et en fonction des pourcentages acquis effectivement. Ce coût figure sur la ligne « Autres Charges » de l'état du résultat net et autres éléments de résultat global.

9. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Compte tenu de sa situation actuelle centrée sur des activités de R&D, Pharnext a accumulé des reports fiscaux déficitaires, 118.288.526 Euros à la fin de l'exercice 2017 (dernière période objet d'une déclaration fiscale), ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps. Toutefois, eu égard aux incertitudes sur les possibilités effectives de récupération de ces déficits, la Société n'a pas reconnu d'impôts différés actifs.

10. AUTRES DEBITEURS

Le tableau, ci-dessous, détaille les deux positions « Autres débiteurs » (non courants et courants) :

En Euros	30-juin 2018	31-déc 2017
Autres débiteurs non courants		
Dépôt et cautionnement	532 104	556 197
Total autres débiteurs non courants	532 104	556 197
Autres débiteurs courants		
Taxe sur la valeur ajoutée	577 898	632 960
Subventions et crédits d'impôt à recevoir	6 174 971	3 949 113
Autres créances courantes	1 184 051	729 056
Charges constatées d'avance	1 381 357	792 546
Total autres débiteurs courants	9 318 277	6 103 675

La forte augmentation de la ligne « Subventions et crédits d'impôts à recevoir » s'explique par le fait que le CIR de 2017 n'était toujours pas encaissé au 30 juin 2018, alors que dans le même temps on a comptabilisé le montant de CIR à recevoir du premier semestre de 2018, soit 2.232.514 Euros.

L'augmentation des autres créances courantes s'explique principalement par la reconnaissance du revenu restant à encaisser sur la prestation de services de R&D de 429.577,56 Euros.

L'augmentation sensible des charges constatées d'avance s'explique, à hauteur de 533.090 Euros, par les dépenses engagées avant le 30 juin 2018, relatives à la mise en œuvre effective en juillet 2018 de la levée de fonds avec de nouveaux investisseurs (voir événements postérieurs).

11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

TRESORERIE

<i>En euros</i>	30-juin 2018	31-déc 2017
Compte dépôt à terme	2 004 000	2 001 000
Valeurs mobilières de placement	0	0
Dépôts à vue et caisse	16 163 137	10 453 653
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière	18 167 137	12 454 653
Concours bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	18 167 137	12 454 653

Les comptes à terme (DAT) restent disponibles sans pénalités. Cette disponibilité conduit à maintenir la totalité de ces dépôts en trésorerie.

12. CAPITAL ET RESERVES

Actions

Le capital social au 30 juin 2018, est fixé à la somme de 120.044,46 Euros. Par rapport à la situation du 31 décembre 2017, il a augmenté de 7.610,31 Euros en raison de l'exercice de BCE par deux personnes, de l'émission d'ABSA au profit de la société CB Lux et enfin du fait de la conversion d'une partie des obligations convertibles détenues par le fonds YA II PN. Suite à ces opérations, le nombre d'actions a augmenté de 761.310, portant le nombre total d'actions souscrites et libérées à 12.004.446 au 30 juin 2018. Cette souscription explique, aussi, la variation de la ligne primes d'émissions, soit 6.100.703,24 Euros. Le flux de trésorerie lié aux augmentations de capital a représenté 6.102.577 Euros.

Les caractéristiques de l'émission d'ABSA, on conduit à traiter cette émission comme un instrument de capitaux propres et, par conséquent, la valeur de souscription des BSA de cette émission est incorporée dans la prime d'émission.

Capitaux propres

Les capitaux propres se composent comme suit :

<i>En Euros</i>	30-juin 2018	31-déc 2017
Capitaux propres		
Capital social	120 044	112 434
Primes d'émission	56 267 667	50 122 701
Report à nouveau	-62 421 422	-42 044 691
Réévaluation du passif	65 363	65 363
Résultat de l'exercice	-8 266 490	-20 244 853
Total des capitaux propres	-14 234 838	-11 989 046

13. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

<i>En Euros</i>	30-juin 2018	31-déc 2017
Obligations convertibles	24 021 393	14 615 736
Avances remboursables - Dettes financières	8 459 207	8 256 544
Autres emprunts obligataires		
Passifs non courants	32 480 600	22 872 280
Obligations convertibles	385 383	
Avances remboursables - Dettes financières		
Autres emprunts obligataires		1 658 804
Autres passifs financiers	119 050	107 514
Passifs courants	504 433	1 766 318
Total des emprunts et avances remboursables	32 985 033	24 638 598

Autres emprunts obligataires : Obligations 2015

Le 30 octobre 2015, la Société a émis un emprunt obligataire d'un total de 15.000.000 Euros. Cet emprunt a été souscrit par Kreos Capital. Cet emprunt est réparti en trois tranches de 5.000.000 Euros chacune. La première tranche a été souscrite lors de l'émission, les deux autres tranches de l'emprunt devenaient disponibles sous diverses conditions décrites dans la note sur les comptes IFRS au 31/12/2015.

Au cours du premier semestre de 2016, une partie de la deuxième tranche (sous-tranche B1), soit 2.500.000 Euros a été souscrite. Le taux contractuel d'intérêt est de 11%, les remboursements pour chaque tranche sont mensuels et interviennent en 24 mois après une période de six mois où seuls les intérêts sont payés.

Pharnext a consenti des garanties pour cet emprunt sous forme de nantissements d'éléments de propriété industrielle (voir Note 16).

Pour cet emprunt, Pharnext a supporté des frais de transaction et a simultanément émis 1.274 BSA au profit du prêteur (décision de l'AGE du 30 octobre 2015), l'attribution de ces BSA restant soumise au tirage effectif des tranches. Lors du tirage de la première tranche le 30 octobre 2015, 892 BSA immédiatement exerçables et sans droit de souscription ont été attribués à Kreos Capital. Lors du tirage de 2016, 96 BSA supplémentaires ont été attribués.

En mai 2018, un accord de remboursement anticipé est intervenu et le remboursement complet est intervenu en juin, les garanties accordées ont été remboursées et les nantissements donnés ont été levés. Kreos Capital conserve les BSA qui lui ont été attribués.

Autres passifs financiers

Le montant de 119.050 Euros correspond à la juste valeur du dérivé associé aux 988 BSA dont dispose Kreos Capital.

Obligations Convertibles 2017

Dans le cadre de l'accord global signé avec le Groupe Tasly Pharmaceutical le 10 mai 2017, une émission d'Obligations Convertibles a été réalisée au profit de ce groupe. Cette émission a porté sur quinze Obligations Convertibles en actions ordinaires d'une valeur nominale de 1.000.000 Euros chacune, libérée intégralement en numéraire.

Ces obligations, qui portent intérêt au taux fixe annuel de 6,9 %, seront soit :

- Remboursées à la date de maturité, le 27 juillet 2020, soit trois ans après la date de souscription, si aucune conversion n'est intervenue auparavant ; en outre l'émetteur dispose d'une faculté de remboursement anticipé et de remboursement partiel ;
- Converties en actions. Cette conversion pourra intervenir dans trois cas :
 - automatiquement, si le cours de Bourse atteint un cours moyen de 13 Euros par action, sur une période de 90 jours, le nombre d'actions remises étant alors obtenu en divisant le solde non remboursé y compris les intérêts courus par 13,
 - à la main de l'investisseur : dans ce cas, le nombre d'actions remises est alors obtenu en divisant le solde non remboursé, y compris les intérêts courus par 13,
 - automatiquement, en date de maturité pour les obligations non converties et non remboursées à cette date. Dans ce dernier cas, le nombre d'actions remises sera obtenu en divisant le solde non remboursé, y compris les intérêts courus par 80% de la moyenne des cours de Bourse des vingt jours précédant la date de maturité.

Le traitement comptable de ces Obligations Convertibles a été analysé au regard des normes IAS 32 et IAS 39. Selon les caractéristiques de l'option de conversion, l'OC doit être traitée :

- . Soit comme un instrument composé selon IAS 32 avec une partie Capitaux propres et une partie Dette financière ;
- . Soit comme un instrument hybride selon IAS 39 comprenant un (ou des) dérivé(s) incorporé(s) devant faire l'objet d'une comptabilisation séparée.

Le dernier cas de conversion, à date de maturité, comporte un élément de variabilité sur le ratio de conversion (via le cours de Bourse). Dans ce cas, il faut se référer à IAS 39 et il y aura un dérivé. A la date d'origine, l'évaluation de ce dérivé permettra de déterminer la valeur de la partie Dette financière. Cette dernière partie est recalculée au TIE en intégrant la quote-part de frais d'émission de cette opération.

L'évaluateur externe retenu pour ce travail a conclu en considérant que, compte tenu des conditions de conversion, le dérivé incorporé est de valeur nulle, tant à la date de souscription qu'au 31 décembre 2017.

Sur cette base, le calcul du coût amorti a été réalisé sur la base d'une dette financière égale au nominal de l'émission, soit

15.000.000 Euros.

La position retenue au 31/12/2017 a été reconduite pour les comptes à fin juin 2018 : valeur de dérivé nulle, amortissement du principal au TIE calculé.

Obligations convertibles 2018

Deux émissions ont eu lieu au premier semestre de 2018 :

Nouvelle tranche d'Obligations Convertibles au profit de Tasly (Hong Kong) Pharmaceutical Ltd

Une tranche nouvelle d'obligations a été souscrite par Tasly Pharmaceutical, pour 10 Millions d'Euros, dont 9 Millions versés le 29 juin 2018. Les conditions étant strictement les mêmes que pour l'émission de 2017, les conclusions sur la valeur nulle du dérivé ont été reconduites. Le calcul du TIE de cette tranche a été fait.

Emission d'Obligations Convertibles au profit du fonds YA II PN Ltd

Le 28 juin 2018 Pharnext a émis 50 obligations d'une valeur nominale de 10.000 Euros au profit du fonds YA II dont l'intervention avait pour objectif d'améliorer la liquidité du titre sur Euronext Growth. La durée est d'une année, le taux d'intérêt est nul.

Le 29 juin, 5 obligations ont été converties, ramenant la dette au 30 juin à 385.383 Euros après intégration du coût amorti avec TIE. Compte tenu de la variabilité du nombre d'actions par rapport à la valeur nominale des obligations (la conversion est fonction du cours de Bourse), on doit appliquer IAS 39 et un dérivé devrait être valorisé. Compte tenu de la situation de Pharnext, il a été considéré que la valeur de ce dérivé était nulle au 30 juin 2018 (même position que pour les obligations Tasly).

En outre, l'intégralité des obligations restantes, soit 45 obligations, a été convertie entre juillet et août 2018.

Avances remboursables OSEO

Projet CMT

Dans le cadre du projet CMT1A, Pharnext a reçu entre 2008 et 2010 une avance remboursable d'OSEO pour un montant total de 3.400.000 Euros. La convention initiale prévoyait des remboursements à partir de 2009 jusqu'en 2015.

Par avenant, les remboursements ont été limités à 500.000 Euros en 2012 et 500.000 Euros en 2013, le solde de 2.400.000 Euros étant reporté par moitié en 2019 et 2020. Les avances ne portent pas d'intérêt.

En 2009, pour ce même projet CMT1A, l'AFM, association pour la recherche, a versé une avance de 150.000 Euros. Dans ce cas également, l'avance ne porte pas d'intérêt.

Projet ALZHEIMER / DIPPAL

OSEO a validé en juin 2010 le projet présenté par Pharnext sur la maladie d'Alzheimer. Le projet est divisé en quatre étapes sur six ans. OSEO s'engage à financer Pharnext dans le cadre du projet, avec une subvention de 705.000 Euros correspondant à des dépenses de recherche industrielle, et 6.500.000 Euros correspondant à la partie développement pré clinique et clinique.

Suite au versement de quatre premières avances, Pharnext a perçu depuis 2012 un total d'avances de 5.586.016 Euros et une subvention de 599.508 Euros.

Pharnext a engagé la somme de 13.123.047 Euros, ouvrant droit à un total d'avances de 6.561.524 Euros sous réserve de validation par OSEO. Cette validation est intervenue en janvier 2017 et le dernier montant d'avance de 975.608 Euros a été perçu en février 2017.

La convention initiale qui prévoyait des remboursements dès les premières années, a été amendée par avenants et, désormais, l'ensemble des sommes perçues devra être remboursé en 2023. Les avances portent intérêt à un taux de 2,24 %, le calcul des intérêts étant plafonné sur un montant de 7.950.000 Euros.

La convention prévoit, sous réserve du remboursement préalable des sommes dues (y compris l'intérêt capitalisé de 2,24%), le versement pendant quatre ans de royalties à hauteur de 4 % du chiffre d'affaires au-delà d'un CA de 150.000.000 Euros dans la limite de 14.000.000 Euros.

Pour les deux projets, CMT et ALZHEIMER/DIPPAL il a été considéré que le taux du marché à retenir pour des avances de cette durée était de 5 % l'an. Ce taux de 5 % a été retenu en référence aux taux de marché des emprunts de plus de deux ans (*source Banque de France*) et au taux de rendement des obligations privées (*source Trésor*). A ces taux, une prime de risque de 2 % a été intégrée en référence avec la situation de la Société en termes de structure de financement.

Les remboursements de fin de période (ainsi que les intérêts s'il y a lieu) ont donc été actualisés à ce taux et figurent sur la ligne « Avances remboursables - Dettes financières », et la différence avec la somme perçue initialement qui constitue la part « subvention » figure dans la ligne « Dettes Fournisseurs et autres créditeurs ».

Le total des avances remboursables à fin juin 2018 des deux projets OSEO et du projet AMF, est de 8.459.207 Euros.

14. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En Euros</i>	30-juin 2018	31-déc 2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 866 459	3 853 969
Dettes fournisseurs	6 866 459	3 853 969
Avances remboursables - Subvention à étaler	1 169 980	1 303 146
Autres créditeurs	779 147	951 392
Total autres créditeurs	1 949 127	2 254 538
Total Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8 815 587	6 108 507

La ligne « Autres créditeurs » concerne des dettes vis-à-vis du personnel, des organismes sociaux et des impôts.

La ligne « Avances remboursables-subvention à étaler » correspond au montant des parts «Subvention» des avances OSEO non encore amorties.

15. PROVISIONS

Dans les provisions pour risque, figure un litige prud'homal débuté en 2012 et toujours en cours à ce jour. Cette provision inscrite pour 270.000 Euros de fin 2012 à fin 2014 a fait l'objet en 2015 d'une reprise de 90.000 Euros pour s'établir à 180.000 Euros fin 2015, à la suite d'un règlement partiel. Ce montant a été maintenu en 2016 et 2017. Une provision pour risque de 30.000 Euros, sur un litige avec un fournisseur de services a été enregistrée en 2016, portant le total de la rubrique à 210.000 Euros.

En 2017, le litige fournisseur de service a été soldé, mais un nouveau litige sur honoraires a conduit à constituer une provision de 50.000 Euros, portant le total des provisions, fin 2017, à 230.000 Euros.

Ce montant a été maintenu au 30 juin 2018.

16. ENGAGEMENTS

La Société, dans le cadre de ses activités de recherche, a mis en place différents accords de partenariats/collaborations auprès d'organismes publics ou privés. Les montants concernés ne sont pas significatifs.

Lors de sa souscription à l'emprunt obligataire de 2015, la Société a consenti à Kreos Capital des garanties sous les deux formes suivantes :

- Nantissement de premier rang sur un ensemble de brevets détenus par Pharnext dans plusieurs pays (USA, Royaume-Uni, Allemagne, France et Japon), pour sureté du remboursement de l'emprunt effectivement tiré et non remboursé,
- Nantissement du compte de dépôt dans les livres du teneur de compte ouvert au nom de Pharnext. En cas de survenance d'un cas de défaut non remédié selon le contrat d'émission, ce nantissement permettra à Kreos Capital d'affecter le solde créditeur du compte au paiement des sommes échues et non réglées.

Du fait du remboursement anticipé intervenu en juin 2018, Pharnext a obtenu la mainlevée de ces engagements.

17. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2018

Suite à la conclusion d'un accord de financement auprès d'IPF Partners via la mise en place d'un emprunt obligataire composé de 3 tranches d'OBSA pour une enveloppe de 20 M d'euros (maturité de 5 ans portant intérêt à un taux de EURIBOR + 11% l'an), Pharnext a reçu le produit net de 14.700.000 Euros des deux premières tranches courant juillet 2018. Pour sureté du remboursement des tranches effectivement tirées et non remboursées, cet emprunt obligataire prévoit la mise en place d'un nantissement de premier rang sur un ensemble de brevets détenus par Pharnext dans plusieurs pays et d'un nantissement du compte de dépôt dans les livres du teneur de compte ouvert au nom de Pharnext.

Le fonds YA II PN Ltd, dont l'intervention avait pour objectif d'améliorer la liquidité du titre, a converti les 45 obligations de 10.000 Euros qui lui restaient. Après cette opération, l'intégralité de cet emprunt a été convertie.

Enfin Pharnext a préfinancé en juillet 2018, à hauteur de 2.000.000 Euros le CIR de 2017.

* * * * *

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2018

Analyse du Compte de Résultat

Les produits opérationnels de la Société, qui s'élevaient à 4.806 k€ au 30 juin 2018, sont en forte augmentation par rapport à la même période de 2017 où ils représentaient 1.216 k€. Ils sont constitués de 2.000 k€ de cession de licence, de 430 k€ de prestations de service en R&D à la JV chinoise dans laquelle Pharnext s'est vu reconnaître une part de 30%, aux termes des accords passés en 2017 avec le Groupe Tasly Pharmaceutical, d'une reprise de subvention d'investissement liée aux projets aidés par OSEO de 133 k€ et enfin l'estimation du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) acquis sur la période, soit 2.233 k€.

Les dépenses de R&D sont intégralement comptabilisées en charges : elles ont progressé de 17,3 % entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, et représentent 8.925 k€ à fin juin 2018. Ce sont les dépenses de développements pré-cliniques et cliniques, sous-traitées à des sociétés spécialisées, qui expliquent l'essentiel de la progression, notamment à la suite du lancement de la Phase 3 de CMT1A en décembre 2015.

Les dépenses administratives et de marketing sont également en augmentation (12 %) entre 2018 et 2017 (3.289 k€ versus 2.936 k€). La principale explication est la forte hausse des frais de marketing et publicité liée au stade actuel de développement de la recherche de Pharnext qui doit nécessairement être commentée et diffusée, ces dépenses passent de 556 k€ au premier semestre de 2017 à 826 k€ pour la même période de 2018. Il faut noter que les dépenses non récurrentes payées au premier semestre mais liées à la mise en place des financements obtenus sur juillet et août 2018 ont été comptabilisées en charges constatées d'avance, pour un montant de 533 k€, puisque les accords n'ont produit leurs effets financiers qu'après le 30 juin et n'ont donc pas impacté les charges d'exploitation de la période.

La perte opérationnelle s'élève à -7.407 k€ en baisse sensible par rapport à celle de juin 2017 de -9331 k€. Cette amélioration est la conséquence de l'existence de produits opérationnels de l'activité ordinaire, vente de licence et prestations de service R&D.

Les charges financières s'élevaient à 975 k€ sur le premier semestre 2018, en augmentation de 26,7 % par rapport aux 769 k€ du premier semestre de 2017. L'explication est, d'une part l'impact de l'emprunt convertible Tasly qui, souscrit en juillet 2017, ne pesait pas sur le premier semestre 2017, mais qui a représenté 515 k€ sur la période des six premiers mois de 2018, et, d'autre part, la diminution des intérêts sur autres emprunts existant en 2017, emprunts qui ont été, soit incorporés au capital, soit remboursés après la levée de fonds de juillet 2017.

La perte nette de la période ressort à -8.266 k€, contre -10.098 k€ pour la même période de 2017. C'est l'amélioration du résultat opérationnel décrite plus haut qui explique cette réduction sensible.

Analyse du Bilan

Les actifs non courants au 30 juin 2018 sont stables par rapport au 31 décembre 2017. Les actifs courants font apparaître une position de trésorerie très améliorée (18.167 k€ versus 12.455k€).

Les opérations intervenues au courant du premier semestre : l'augmentation de capital réservée à CB LUX, soit 6.058 k€, et le déblocage de 9.000 k€ sur la seconde tranche d'obligations convertibles Tasly (tranche de 10.000 k€) expliquent cette augmentation nette, après financement des pertes du premier semestre.

On notera, en outre, qu'au 30 juin 2018, les financements complémentaires signés avec les fonds IPF, (14.700 k€ net de frais) et avec le Groupe Tasly pour le complément de la deuxième tranche d'obligations convertibles (1.000 k€), n'avaient pas produit d'effets financiers. Ces opérations intervenues en juillet ont représenté une entrée supplémentaire de moyens financiers de 15.700 k€. Cette opération et ses conséquences en trésorerie sont décrites dans les comptes (voir notamment le paragraphe sur les événements postérieurs).

Les capitaux propres ont continué de se dégrader compte tenu de la perte enregistrée sur la période, supérieure à l'augmentation de capital réalisée. Ils sont négatifs au 30 juin 2018 à -14.235 k€, contre -11.989 k€ au 31 décembre 2017. Il convient de noter qu'au 30 juin 2018, le total des obligations convertibles était de 24.021 k€ et si l'on considère que ces obligations convertibles sont des quasi fonds propres, les capitaux propres sont potentiellement redevenus positifs.

Les passifs financiers non courants hors obligations convertibles sont restés stables.

Les passifs financiers courants ont encore augmenté, passant de 7.874 k€ à 9.320 k€. La variation correspond à la baisse des emprunts et dettes financières, soit 1.273 k€, du fait du remboursement anticipé de l'emprunt Kreos Capital et à l'augmentation des dettes fournisseurs et autres créditeurs, elle-même liée à l'importance des sous-traitances pour essais cliniques.

Analyse des Flux de trésorerie

En Euros	juin 2018	juin 2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation courante	-7 481 163	-8 509 050
Flux de trésorerie liés aux besoins en fonds de roulement	-374 886	-3 599 518
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-33 177	-152 358
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	13 601 713	1 740 171
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	5 712 486	-10 520 755
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	18 167 138	6 148 972

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation courante évoluent comme les pertes opérationnelles.

L'évolution du BFR sur les six derniers mois n'appelle pas de remarques particulières.

Les flux de financement du premier semestre 2018 proviennent, en positif : des nouvelles levées de fonds, augmentation de capital (6.103 k€), nouvelles obligations convertibles (9.175 k€, net de commissions et primes d'émissions), et en négatif pour l'essentiel aux échéances de l'emprunt Kreos Capital et à son remboursement anticipé, soit 1.550 k€ (soit 1.896 k€ de dettes diminuées du remboursement des dépôts de garantie associés à cet emprunt).

A l'issue de toutes ces opérations, la trésorerie nette progresse de 5.712 k€ sur la période analysée, et s'élève à 18.167 k€ au 30 juin 2018

On notera qu'après intégration des opérations complémentaires de financement reçues en juillet 2018, la trésorerie de la société à fin août 2018 était de 31 Millions d'Euros, ce qui doit lui permettre d'avancer les phases actuelles de recherche et de se trouver dans une situation favorable pour réaliser d'éventuelles opérations de renforcement complémentaires de sa structure financière.
